

**CT du 12/05/2020**

**Thème 5 : Direction Générale**

**5.1\_ Direction Commune des Relations Humaines : Dispositions liées au COVID-19**

Confinement

Maintien du pouvoir d'achat (traitement RI et NBI)

Mesures visant équitables pour les différentes situations

- ASA complet = 1 semaine de congés au prorata effectif
- Prime pour les agents sur le terrain 26€ brut + 2 e
- Congés posés avant 31/03 ni report ni annulation RAS pour avril

Refus CGT ASA = 1 semaine de congés imposée. Pourquoi les congés du 31/03 impossible de les supprimer ?

Réponse RH pour beaucoup des soldes de congés. Si ce n'est pas du report autoriser les agents à annuler ces congés. Réponse RH à venir.

SAFPT = Tickets resto pour les agents en télétravail. Suppression en Avril et maintien en mai sauf pour les agents en ASA.

CFDT : maintien de salaire des assistante maternelle ?

Rh maintien de l'intégralité des salaires / heures prévues au planning pour les agents petite enfance (contrat annualisée) qui sont payés en heures complémentaires (70% des heures complémentaires réalisées en moyenne depuis le mois de janvier ~80% du salaire). Les vacataires culturels maintien des heures sur Mars et 70% du salaire pour avril.

Mesures de déconfinement (11/05 au 2/06) mesures liées à la reprise des écoles et des crèches.

Ok pour les crèches 400 demandes pour 550 places.

Ecoles dans l'attente des décisions prises par les communes.

4 situations :

- Reprise travail en présentiel ou télétravail
- Maintien en ASA à l'initiative de l'employeur ou mesure de sécurité sanitaire (1 semaine de congés posée sur la période pour les agents qui refusent une réaffectation) Environ 60 agents concernés
- Refus de l'agent de reprendre son activité en présentiel si cela est lié au souhait de l'agent ne pas mettre son enfant à l'école. Sur justificatif de l'école à fournir (mail...) congés et Rtt
- Empêché de reprendre vulnérabilité : fournir un arrêt maladie ne plus fournir un certificat d'arrêt d'isolement (spécifique aux agents du service public)
- Empêché pour garde d'enfant problème

SAFPT : remarque sur l'ASA un jour sur 2 garde d'enfant/ASA exceptionnelle (consommation des congés enfants si solde consommé par de prise sur les congés et les RTT mais ASA exceptionnelles)

Ouverture des centres de loisir possible à partir de début juin.

A partir du 2/06 solutions spécifiques si les parents ne peuvent pas avoir de mode de garde

Modalités de changement de poste et de résidence administrative :

Réaffectation des agents garanties sur la mobilité pas de perte de rémunération NBI conservée, même temps de travail et prise en charge des déplacements supplémentaires (sur déclaration des frais de déplacement avec ordre ou lettre de mission temporaire)

Télétravail : réflexion en cours pour retravailler la charte et les engagements étendre le nombre de jours et le nombre de personnes concernées. Mais nécessité de maintien du lien à l'employeur.

VOTE SAFPT POUR CFDT POUR CGT ABSTENTION

**\*5.2\_ Direction Commune des Relations Humaines : création de quinze emplois «emplois relais »**

Complément par rapport à l'année dernière 14 cat C et 1 sur Cat B cela porte à environ 40 emplois relais.

CF réponse aux questions

VOTE POUR TOUS

**\*5.3\_ Direction Commune des Relations Humaines : RIFSEEP – mis à jour du tableau des cadres d'emplois concernés**

Intégration les cotations des postes n'ont pas été faites. Cotations réalisées dans les semaines à venir. **Cotation sera présentée au prochain CT.**

VOTE POUR TOUS

**\*5.4\_ Plan de formation 2020, mise à jour du règlement formation, nouveaux critères CPF et bilan formation 2019**

Le gros volet de l'année concerne la montée en compétence des managers. Pour le reste ce sont les formations réalisées habituellement.

SAFPT question sur les formations geste premiers secours hors temps de travail.

Réponse RH session toujours pleine donc pas de problème pour le moment.

SAFPT pourquoi ne pas prévoir des sessions spécifiques par service et formation sur une période imposée (2 heures). Permettrait d'atteindre les 80% plus rapidement.

CGT dans le bilan service des déchetteries report du stage accueil du public difficile, demande également faite sur la lecture publique mais n'apparaît pas dans le plan de formation (déjà report en 2018 et 2019 et pas noté en 2020)

RH regarde si oublié ?

SAFPT formation demandée proposée par la RH de les organiser en intra pour les agents des bâtiments pour la sécurité, accessibilité... toujours pas organisée en intra report depuis 2 ans.

RH regarde ce qu'il en est ?

CGT Commission CPF 2 par an demande de la CGT si possible d'avoir une session extraordinaire pour des demandes spécifiques. Rappel de la demande de présentation nécessaire aux agents intégration dans les EPA du nombre d'heures.

RH beaucoup de demande on arrive pas à répondre à toute les demandes.

SAFPT pourquoi ne pas mettre un indice max plutôt qu'une catégorie ? A envisager à discuter lors d'une prochaine réunion.

VOTE TOUS POUR

***Thème 1: Département Cohésion Sociale et Culture Département Administration Générale***

**\*1.1\_ Conservatoire : Création de 4 heures de danse contemporaine et 3 heures d'accompagnement**

VOTE TOUS POUR

**\*1.2\_ Conservatoire : Création de deux heures d'enseignement en discipline harpe**

VOTE TOUS POUR

**\*1.3\_ Conservatoire : Création de quatre heures d'enseignement en discipline tuba**

VOTE TOUS POUR

**\*1.4\_ Conservatoire : Création de deux heures d'enseignement en discipline musique à l'image**

VOTE TOUS POUR

**\*1.5\_ Conservatoire : Création de deux postes d'adjoint d'animation à temps incomplet au conservatoire**

SAFPT pourquoi pas un seul poste pour quotité horaire plus importante ?

Réponse : problématique de décalage d'horaire, l'organisation à 3 personnes permet de fonctionner correctement

CGT : pourquoi des catégories C et pas B au regard des compétences et activité exercées

Réponse : permet de pérenniser les personnes déjà en place. Mais revient avec des éléments complémentaires.

**POINT REPORTE**

**\*1.6\_ Direction de Lecture Publique : Mise à jour de l'organigramme**

CT en juin 2018 pour réorganisation

Changements présentés en 2018 sont effectifs mais régularisation à faire.

Latour-Maubourg : suppression des postes mises à disposition de la BU. Les personnes qui occupent ces postes partent à la retraite donc suppression des postes.

Postes à mi-temps regroupé en un seul poste car les postes qui étaient sur 2 sites seront deormais sur un seul site.

Organisation de la Passerelle à Bourg Les Valence avec nouvelle directrice. Pas de hiérarchie intermédiaire nécessaire le bibliothécaire fait l'ensemble des EPA. Création de coordonnisation et de référents. Consensus sur cette organisation sur le site.

Modification à faire sur l'organigramme de la Passerelle.

Proposition de ne pas supprimer le poste PT00432 en attendant le travail de réorganisation sur Simone de Beauvoir. **Programmé pour cette fin d'année à voir en CT fin 2020 ou début 2021.**

VOTE TOUS POUR

**\*1.7\_ Direction Sport Enfance Jeunesse : Complément au règlement de service du service des sports pour prendre en compte les périodes de canicule**

Ouverture le soir de manière plus importante en épisode de canicule.

En période estivale fermeture 19h30

SAFPT : Délai d'information des agents pas le jour même. Délai de 24heures possible.

Réponse : OK pour décalage de 24heures pour mise en place.

CGT : respect du code de travail pourquoi

Possibilité de déroger aux dispositions du code du travail parce que c'est ponctuel si motif valable

Le motif « canicule » est-il valable ?

N'y a-t-il pas d'autres possibilités de faire autrement que d'augmenter le temps de travail des agents ?

**Report à un prochain comité technique**

**\*1.8\_ Direction Sport Enfance Jeunesse : Modification de la filière du poste de responsable administration accueil**

VOTE TOUS POUR

**\*1.9\_ Direction des Familles : Bilan et réajustement de l'organisation des services Petite enfance**

Année 2019 année d'expérimentation. Aux vues des retours de la direction et des postes.

Proposition d'évolution de l'organisation actuelle.

Points à améliorer :

- Volume d'activité important charge de travail importante sur les chefs de service donc proposition pour allègement sur la partie fonctionnement administratif.
- Notion de binôme chef de service-chef de service adjoint ne fonctionne pas bien et crée de la lourdeur de fonctionnement et des dysfonctionnements au niveau de l'organisation
- Certains responsables de structure plainte sur la surcharge de travail administratif
- Harmonisation non aboutie
- Relation avec la DCRH à améliorer pour échanges d'information

VOTE TOUS POUR

A venir des suppressions de poste suite à ces modifications et ces réorganisations.

**\*1.10\_ Direction des Familles : Suppression poste Technique SAFI – Création à la Direction des Familles**

VOTE TOUS POUR

**\*1.11\_ Direction des Familles : Suppression d'un poste d'EJE, au multi accueil Graine d'étoile (Etoile sur Rhône)**

VOTE POUR CFDT et SAFPT ABSTENTION CGT

**\*1.12\_ Direction des Familles : Transformation d'un poste d'auxiliaire de puériculture en poste d'agent social**

Ajustement en fonction de l'organigramme cible suite au départ d'un agent

VOTE POUR TOUS

**\*1.13\_ Direction des Familles : Transformation de postes sur l'organigramme du multi-accueil La Souris Verte (Valence)**

Adaptation en fonction de l'agent en place

VOTE POUR TOUS

***Thème 3 : Département Développement et Territoires Durables***

**\*3.1\_ Régie de l'eau : Modification de grade d'un poste d'Opérateur technique d'exploitation réseau / recherche de fuite 7 agents de droit public transférés à la régie de l'eau.**

VOTE POUR TOUS

**\*3.2\_ Direction Gestion des déchets : Modification de grades de poste en cohérence avec les fiches de poste**

VOTE POUR TOUS

**3.3\_ Direction Gestion des déchets : Bilan 2019 du travail les jours fériés**

Au regard du bilan se pose la question du maintien de la collecte le 25/12 ou le 01/01 ? Le 15 août pas mal d'agent en congés mais remplacement possible par agents d'Archer ?

Compensation des heures de travail le dimanche et les jours fériés : 25% des heures majorées plafonnées à 28heures (4x7h).

Pour information pas de vote

### **\*3.4\_ Création de deux postes non permanents au sein de la Direction Environnement et Développement Local**

Création de 2 postes, financés par l'Agence de l'Eau (6 postes financés en tout par l'Agence de l'Eau).

VOTE POUR TOUS

### **\*3.5\_ Direction Environnement et Développement Local : Modification de grade du poste biodiversité – paysage et forêt**

VOTE POUR TOUS

## ***Thème 4 : Département Technique et Aménagement***

### **\*4.1\_ Direction Commune des Bâtiments et Ateliers Généraux : Évolution du grade du poste de responsable de l'entretien ménager**

VOTE POUR TOUS

## ***Thème 2 : Département Administration Générale***

### **\*2.1\_ Créations et évolutions de postes au sein de la Direction Commune des Contrats Publics**

Renforts prévus pas possible de recruter sur des renforts. Proposition de création de postes pérennes pour permettre le recrutement.

Méthodologie analyse de la charge de travail. Analyse sur le ressenti de la charge de travail sur le service exécution.

SAFPT régulièrement des créations de poste sur cette direction. Est-ce que c'est la bonne solution ?

Le choix de la centralisation est-il le plus pertinent pour l'exécution des marchés ?

La réglementation s'est beaucoup durcie.

DG : réflexion en fonction du prochain projet de territoire et des choix fait pour le prochain mandat.

Des tests faits sur les régies en déconcentrant pour voir si ce fonctionnement est plus opérationnel.

Système permet de la polyvalence (vision globale sur un métier très spécifique) sur les missions, le travail dans les directions en plus spécifique et moins transversal.

CGT : quels retours avez-vous sur les procédures en place ?

Ce sont 2 mondes qui s'affrontent deux visions différentes la vision juridique et la vision technique.

Compte tenu de la charge de travail ce sont des relations pas évidentes.

Interactions en service passation et exécution pas possibles compte tenu de la charge de travail.

Tables rondes réalisées pas de retour sur des difficultés dans la partie passation des marchés.

Profiter de ces tables rondes pour faire remonter

VOTE ABSTENTION TOUS

### **\*2.2\_ Evolution d'un poste de Responsable de service Approvisionnement Qualité en poste de Directeur Adjoint à la DCAMG**

Besoin de suppléance de la directrice adjointe. Nécessité de positionnement spécifique.

C'est un poste à enjeux notamment travail pour 3 collectivités distinctes.

Pas de droit c'est une légitimité dans l'organigramme pas de changement pour l'agent nommé directeur adjoint.

VOTE ABSTENTION TOUS

**\*2.3\_ Direction Commune Assemblées, Assurances, Affaires Juridiques et Patrimoine :  
transformation d'un poste de catégorie B en catégorie A au sein de l'Unité Assurance**

1 poste de A en pérenne, 1 poste de A en renfort et 1 poste de B pérenne (avec agent en dispo)

Création de 1 poste de A en permanent et suppression du poste de B en renfort.

VOTE POUR TOUS

***Thème 6 : Département Économie et Attractivité***

**6.1\_ Création d'un établissement public local administratif - EPLA (régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière)**

VOTE POUR TOUS